

2024

RAPPORT ANNUEL

L'édito du Président

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de Préal Haut-Doubs. Ce document est bien plus qu'un simple bilan chiffré : il reflète l'engagement constant de notre collectivité en faveur d'un service public de gestion des déchets moderne, efficace et respectueux de notre environnement.

Je souhaite en premier lieu adresser mes remerciements les plus sincères à mes vice-présidents pour leur implication dans leurs domaines respectifs. Leur engagement, tout au long de l'année, a été essentiel pour faire avancer nos projets et concrétiser notre feuille de route. J'associe également à ces remerciements l'ensemble des agents de Préal. Quelles que soient leurs fonctions ou leurs responsabilités, leur travail quotidien permet de faire vivre notre service. Sans eux, rien ne serait possible. Leur professionnalisme, leur sens du service public et leur capacité d'adaptation face aux évolutions réglementaires et techniques méritent d'être salués.

L'année 2024 restera, à bien des égards, une année charnière pour notre établissement. Elle a été marquée par une accélération de nos dynamiques de transformation et par des avancées concrètes dans de nombreux domaines. Dans un contexte national et international incertain, nous avons poursuivi notre action avec la conviction que chaque décision, chaque coopération, chaque innovation contribue à rendre notre territoire plus résilient et plus solidaire.

C'est dans cet esprit que je me permets de citer Antoine de Saint-Exupéry :

« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »

Cette citation incarne parfaitement notre ambition collective : préparer un avenir durable sans attendre qu'il s'impose à nous.

Au cours de l'année écoulée, les partenariats se sont renforcés, notamment à travers la création de nouvelles associations qui œuvrent à la préservation et à la valorisation de nos ressources locales. Ces initiatives témoignent d'une volonté partagée de faire évoluer les

pratiques, de mobiliser les acteurs du territoire et de répondre concrètement aux attentes des citoyens.

Nous avons également poursuivi le développement de réseau de chaleur urbain avec une mise à jour ambitieuse des objectifs avec l'actualisation du Schéma Directeur 2025–2035.

La mise en œuvre des nouvelles filières de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en déchèteries a constitué un autre levier important d'amélioration. Elle nous a permis de mieux trier les flux entrants, d'optimiser la valorisation des déchets et de renforcer l'efficacité de notre réseau de déchèteries. Ces évolutions se traduisent concrètement par un meilleur service rendu à nos usagers et par une maîtrise accrue des coûts de gestion.

Enfin, nous avons poursuivi le développement du compostage de proximité, convaincus que des solutions locales, simples et efficaces peuvent répondre aux enjeux de demain. Cette dynamique contribue à renforcer l'autonomie de notre territoire en matière de gestion organique et à sensibiliser les habitants aux gestes de prévention.

Nos résultats techniques et économiques montrent que notre modèle est pertinent et solide. Ils sont le fruit d'un travail collectif que je tiens à saluer une nouvelle fois. Mais nous devons rester mobilisés. Les défis sont encore nombreux : transition écologique, évolution des réglementations, attentes croissantes des usagers. Il nous faut continuer à innover, à coopérer, et à faire preuve d'agilité.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez, et je sais pouvoir compter sur votre soutien pour poursuivre, ensemble, cette ambition partagée au service de notre territoire.

Restons engagés, avec conviction et responsabilité.

Claude Gindre,
Président de Préal Haut-Doubs

SOMMAIRE



PRÉVAL
Page 6



**RÉDUIRE
LES DÉCHETS**
Page 11



**VALORISER
LES DÉCHETS**
Page 17



**PRODUIRE DE
L'ÉNERGIE**
Page 25



**FOURNIR DE
L'ÉNERGIE**
Page 25



FINANCES
Page 32

Temps forts 2024



1



2



3



4

1 | Stand anti-gaspillage

2 | Pose de la première botte de paille au pôle de réemploi et d'économie circulaire au Béliet

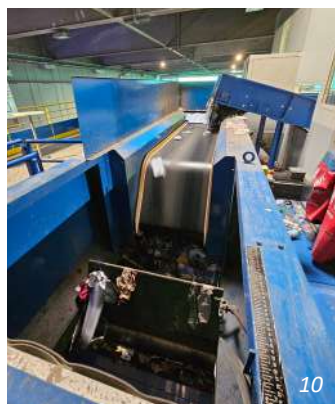
3 | Développement du réseau de chaleur

4 | Evènement "Tous au compost"

5 | Inauguration d'un site de compostage public - Pontarlier



5



Nouvelles REP en déchèterie | 6
 Résultat concours photo "Jardin au naturel" | 7
 Vente de compost | 8
 Comtois, Rends-moi ! | 9
 Mise en place d'un courant de Foucault | 10
 Bourse aux matériaux | 11
 Réunion d'information PTCE | 12

PRÉVAL : une mission de service public



L'établissement public Préval Haut-Doubs assure depuis 1989
une mission de service public en faveur de la réduction
et de la valorisation des déchets des ménages.

LE SERVICE PUBLIC de réduction et de valorisation des déchets

Préval est un syndicat « à la carte », doté de compétences optionnelles : collecte des déchets ménagers et assimilés / valorisation des déchets / création et exploitation des réseaux de chaleur alimentés par les installations de traitement des déchets.

En pariant sur l'audace du territoire, Préval souhaite faire du Haut-Doubs un lieu d'exemplarité et d'innovation dans le secteur de la réduction et de la valorisation des déchets.

4 axes prioritaires pour le projet de mandat



Continuer à **réduire globalement les déchets à la source** avec une action prioritaire sur les biodéchets, contribuer à l'évitement de toute forme de gaspillage ;



Mobiliser les acteurs du territoire pour faire émerger des solutions locales de réduction et de valorisation des déchets ;



Transformer le déchet en ressources et en faire un support de l'activité économique locale et créatrice d'emplois ;



Proposer un **service public performant et de qualité** au meilleur coût.



Une équipe pluridisciplinaire

35 agents sont mobilisés au quotidien pour accomplir les missions de Préval. De nombreux prestataires accompagnent l'équipe et contribuent à la réalisation des projets.

Préval s'articule autour d'un conseil syndical composé de **36 élu(e)s titulaires** et autant de membres suppléants.



Président
Claude Gindre



1^{er} Vice-Prés.
Constant Cuhe



2^e Vice-Prés.
Lionel Malfroy



3^e Vice-Prés.
P-François
Bernard



4^e Vice-Prés.
Bernard Jacquet



5^e Vice-Prés.
Benoît Ciresa

DÉCHETS TRAITÉS

La collectivité a traité **76 894 tonnes** de déchets en 2024.

Un habitant
a produit en 1 an
526 kg de déchets.



Que deviennent les déchets ?



44 % sont valorisés en énergie



12 % sont transformés en compost

3 % sont stockés

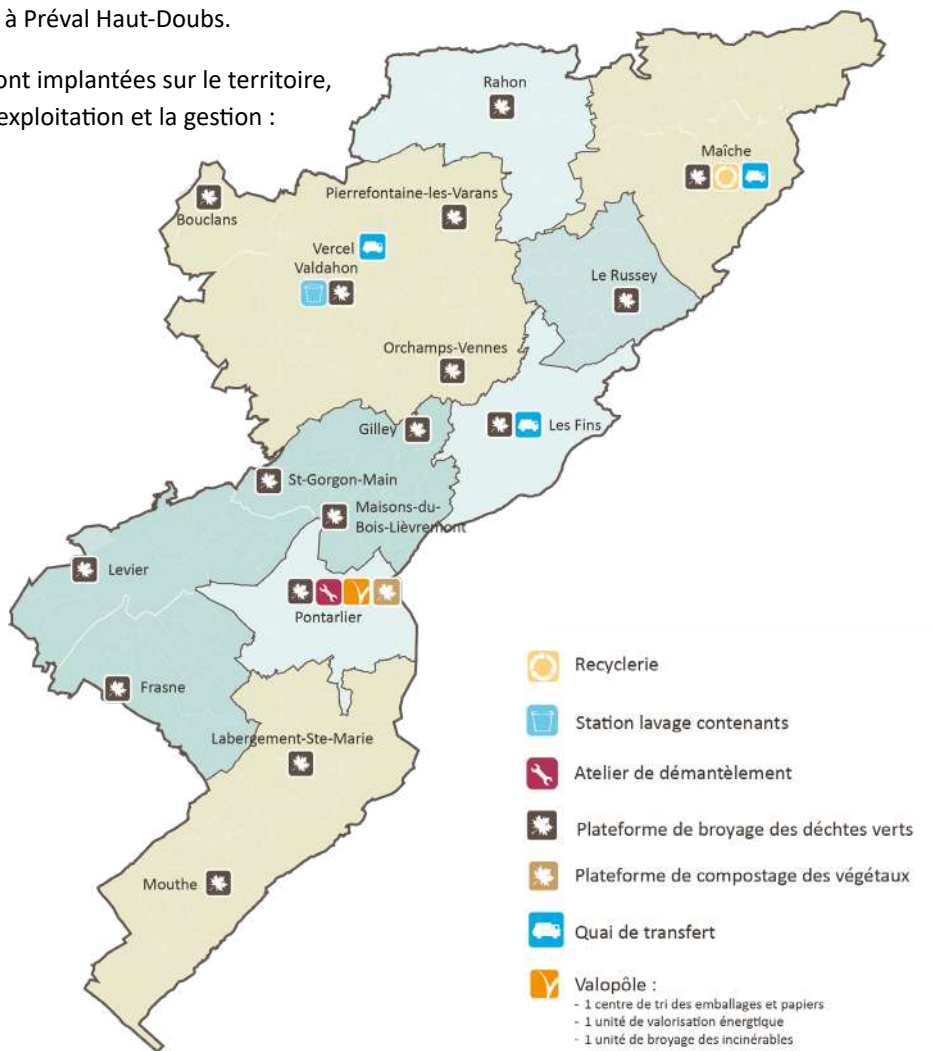


TERRITOIRE & INSTALLATIONS

Le territoire de Préval s'étend sur 223 communes, ce qui représente **144 539 habitants**.

En 2024 : 3 communes, 7 communautés de communes
et un Syndicat Mixte adhérent à Préval Haut-Doubs.

De nombreuses installations sont implantées sur le territoire,
dont Préval assure ou confie l'exploitation et la gestion :



Adhérents à Préval



CHANGER POUR MIEUX NOUS IDENTIFIER

Dans une volonté de moderniser son image et renforcer son identité visuelle, Préal a dévoilé son nouveau logo et identité visuelle en 2024. Ce changement s'inscrit dans une dynamique de renouveau et de proximité en cohérence avec ses missions de terrain et ses engagements pour une gestion durable des déchets.

Une refonte du site internet a été réalisée en 2024 pour accompagner le changement de logo et refléter la nouvelle charte graphique. Plus clair, plus moderne et plus intuitif, le nouveau site permet une navigation facilitée et propose de nouveaux outils interactifs pour informer, sensibiliser et accompagner les usagers dans leurs démarches liées à la prévention et la valorisation des déchets.



Essentielle pour assurer la lisibilité et l'efficacité des projets, la **communication** est également un levier incontournable de réussite pour amorcer un changement de comportement dans la gestion et la réduction des déchets.

- **Campagnes de sensibilisation générale** : promotion du compostage, réemploi, zéro déchet, erreurs de tri...
- **Outils personnalisés pour les adhérents** : Lettre d'informations, calendrier de collecte, signalétique de déchèterie...



Relations presse

Envoi de **12** communiqués
Environ 72 parutions
diffusées (presse, radio, TV)



Radios des collègues

Partenariat avec RCV et P'tit Gibus,
16 interviews



Réseaux sociaux

233 posts publiés qui ont
touché plus **99 000** personnes :
Facebook, Instagram et LinkedIn.

RÉDUIRE

les déchets
à la source



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas...
c'est pourquoi Préal s'engage activement pour éviter leur production !

ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER le territoire

Offre de service au quotidien

Une équipe dédiée accompagne au quotidien le territoire (adhérents, habitants, acteurs économiques...) pour améliorer les performances de tri et de réduction des déchets.

Accompagnement et animation de projets éducatifs : **1196** élèves sensibilisés dans les écoles primaires et collèges



Accueil de **1304** visiteurs à Valopôle dont **64** conseillers municipaux

Prêt de **200 000** contenants réemployables auprès de **67** organisateurs d'évènements



25 éco-événements accompagnés pour le tri et la réduction de leurs déchets

Réalisation de **25** animations et **53** ateliers et stands par les structures locales dans le cadre du programme d'animations 0 déchet (614 participants)

Développer l'utilisation des couches lavables

Pour faciliter la mise en place des couches lavables à la maison, Préval prête gratuitement différents changes réutilisables pendant 4 semaines afin de permettre aux familles de se faire un avis avec l'utilisation quotidienne.

Que contient le kit d'essai ?

- **14** couches lavables (5 modèles et marques différentes) à tester
- Des voiles de protection jetables pour collecter et jeter facilement les selles de bébés pour protéger l'intérieur de vos couches
- Un guide d'utilisation avec les explications nécessaires à une première utilisation



RÉDUIRE LES BIODÉCHETS

L'année 2024 s'est caractérisée par l'expansion des sites de compostage de proximité et par le renforcement des temps de sensibilisation (lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage, gestion autonome des déchets de jardin). La mise en place d'une équipe dédiée en 2023 a contribué à la mise en œuvre des actions de mobilisation du territoire. L'investissement dans les équipements et les moyens humains affectés sont soutenus financièrement par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté.



- ▶ 79 sites de compostage collectifs
- ▶ 10 sites de compostage en périscolaire
- ▶ Environ 1.000 composteurs individuels
- ▶ 4 agents dont 1 dédié à la sensibilisation

Développer le compostage

- ▶ **41** opérations de vente de composteurs individuels (**978** composteurs vendus) ;
- ▶ **51** sites de compostage en habitat collectif, dont **12** nouveaux sites inaugurés en 2024 (79 référents, 17 tonnes de déchets valorisées)
- ▶ **18** nouveaux sites de compostage public en 2024 et **28** sites actifs (1120 foyers participants dont 600 nouveaux en 2024, 45 tonnes de déchets valorisés)
- ▶ **2** nouveaux sites de compostage en périscolaire, pour un total de 10 sites (périscolaire et établissement social)
- ▶ Développement d'un **réseau local** de compostage (1 évènement, 4 formations touchant 43 personnes et 2 lettres d'informations)
- ▶ Animations scolaires et grand public : **30** classes accompagnées, **20** temps d'animation et d'échanges pour le grand public et l'organisation de l'évènement de la quinzaine «Tous au compost» et «Fête du sol». Appui de la Marmite Solidaire pour la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Des trésors verts dans ma commune

- ▶ **2** communes (Doubs et Maïche) en 2024 accompagnées sur un diagnostic de leur gestion des espaces verts et donc des déchets verts. E mise en place d'un plan d'actions avec des solutions visant à les réduire et/ou les valoriser.

AGIR SUR l'écologie industrielle et territoriale...

Bourse aux matériaux – édition 2024

En 2024, une nouvelle édition de la Bourse aux matériaux a été organisée sur le territoire du Val de Morteau. Celle-ci s'est déroulée le 31 mai et 1er juin.

Pour cette édition, 11 entreprises locales du bâtiment ont ouvert leurs portes au grand public pour remettre en vente leurs surplus et des matériaux réemployables.

Au total, ce sont 800 visites qui ont été recensées et environ 90 tonnes de matériaux qui ont quitté les réserves en direction de nouveaux projets de rénovation ou de bricolage.



... PUIS BÂTIR de nouvelles coopérations économiques

2024 : année de création du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) du Haut-Doubs

Après plusieurs coopérations réussies, une centaine d'acteurs publics et privés du Haut-Doubs s'est rassemblée pour monter une association dédiée. Différentes étapes clés se sont succédées en 2024 pour conduire aujourd'hui à un Pôle de coopération pleinement actif et au service de l'attractivité du territoire.



Le Pôle de coopération économique du Haut-Doubs, c'est :

- ▶ 1 espace de coopération ouvert aux différents acteurs du territoire, qu'ils soient issus du secteur public, du secteur privé ou de la société civile.
- ▶ 1 champ d'action : “Développer l’attractivité du territoire en tant que pionniers pour les transitions”
- ▶ 46 structures adhérentes (29 entreprises, 7 établissements publics, 8 associations et partenaires, 2 citoyens) et une équipe de 4 salariés.
- ▶ 1 feuille de route avec 6 projets lancés début 2025, une programmation événementielle et des services du quotidien.
- ▶ 1 rôle opérationnel, en appui et en complémentarité des acteurs et offres de service existantes.

FAIRE ÉMERGER ET STRUCTURER des activités qui réduisent les déchets

Créer des pôles dédiés au réemploi et à l'économie circulaire



Nos territoires portent actuellement deux projets de construction, l'un à **Valdahon** avec la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs et l'autre au **Bélieu** avec les Communautés de Communes du Val de Morteau et du Plateau du Russey.

Ces projets répondent à des besoins en matière de réduction du gaspillage, de sobriété, et également de création de valeurs et d'emplois. Ils développeront en particulier les aspects suivants : recyclerie, matériauthèque, café réparation, espace pédagogique, déchèterie.

Parier sur l'intelligence collective

Cette co-construction rassemble les forces vives locales, fait émerger les idées et confronte les points de vue des habitants, des entreprises, des associations et des élus.

Le projet du Bélieu :

- ▶ 3 réunions de structuration (émergence du modèle économique et définir les différents acteurs au sein du projet)
- ▶ Engagement et investissement de 6 à 8 citoyens créant un "noyau dur" pour amorcer la future association gestionnaire du site
- ▶ Lancement du recrutement pour le poste de responsable du pôle de réemploi et d'économie circulaire.



Le projet de Valdahon :

- ▶ Réunions de structuration pour l'écriture des statuts de la future association
- ▶ Organisation de l'Assemblée Générale Constitutive marquant le lancement de l'association RéCap et garante de la structuration de la recyclerie-matériauthèque et qui anime le territoire sur ces sujets.



Pour suivre les projets

www.reemploi-ccphd.fr / www.reemploi-morteau-russey.fr

Une conception innovante et durable



Véritables pôles territoriaux pour la transition écologique et énergétique, ces projets sont menés sous maîtrise d'ouvrage publique.

Le projet du Bélieu :

- Publication du marché de travaux du projet
- Attribution des premières entreprises et réunion de mise au point avec les entreprises retenues avant le démarrage du chantier
- Inauguration de la matériauuthèque éphémère qui accueille les matériaux de réemploi destinés à la construction du projet
- Démarrage du chantier avec le 1er coup de pelle
- Evènement "pose de la première botte de paille" et attribution des marchés à l'ensemble des entreprises pour la réalisation des travaux

Le projet de Valdahon :

- Validation de l'Avant-Projet Sommaire
- Proposition de l'Avant-Projet Définitif avec la présentation des évolutions du projet

Développement de filières de réemploi de contenants

Faciliter la création d'une centrale de lavage locale

Parralèlement au projet sur le réemploi des bouteilles en verre avec Alternative 7, une stratégie est en construction pour mettre en oeuvre une expérimentation sur le réemploi des bocaux et autres contenants en créant un dispositif de lavage local.

- Activité de lavage de contenants depuis Juin 2024 : **157 000** unités lavés
- Aménagement de la zone de lavage
- Diversification de l'offre de contenants avec l'achat d'une flotte de vaisselle réemployable
- Partenariat avec le festival de la Paille
- Achat de caisses de transport réutilisables
- Mobilisation des producteurs, restarateurs et traiteurs
- Lavage des bocaux de la marmite solidaire et accompagnement des producteurs via un partenariat avec Alternative 7





VALORISER

les déchets

La politique de Préal favorise les modes de traitement qui transforment les déchets en ressources : le compostage, le recyclage et la valorisation énergétique. Le stockage est utilisé en dernier recours dans la hiérarchie des modes de traitement.

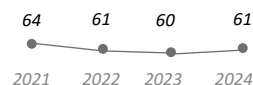


EMBALLAGES & PAPIERS

Les emballages et papiers sont collectés par les adhérents de Préval, en **porte-à-porte** ou en **points d'apport volontaire**, puis transportés au centre de tri à Pontarlier.

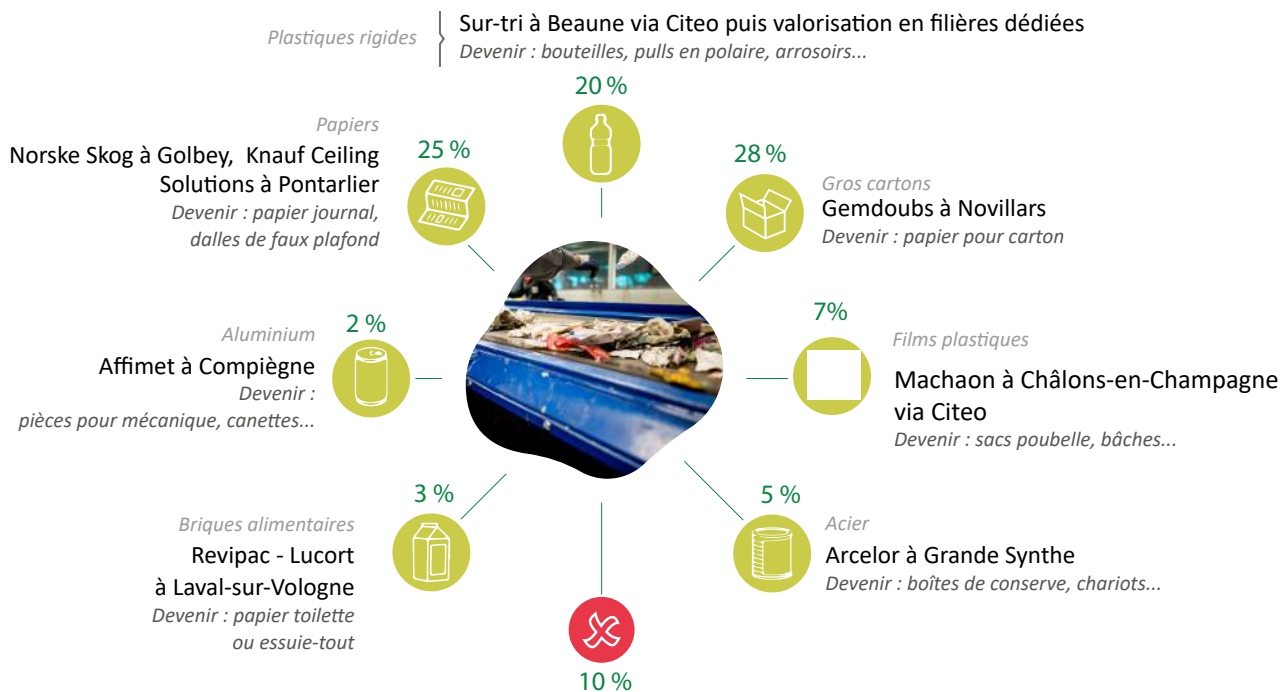
8 777
TONNES
VALORISÉES

SOIT
61 KG
PAR HAB/AN



Différentes étapes (manuelles et mécaniques) permettent d'affiner le tri des différents matériaux qui, une fois mis en balles, partent vers de nouveaux horizons pour être recyclés. **73%** des matériaux sont envoyés en Franche-Comté.

Où sont envoyés les emballages ?



Les erreurs de tri sont valorisées en énergie à Pontarlier.
Taux inférieur à la moyenne régionale.

NOUVELLES REP EN DÉCHÈTERIE

Pourquoi ces évolutions ?

Depuis mi-février 2024, une grande partie des consignes de tri en déchèterie a évolué. Conformément à la loi AGECE, de nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur), régies par les éco-organismes, ont été mises en place dans les 13 déchèteries du Haut-Doubs, telles que : jeux et jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin, produits et matériaux de construction du bâtiment... Ce nouveau tri permet de valoriser au mieux les déchets et d'économiser nos ressources, ce qui représente l'un des objectifs au cœur de l'action menée par les Communautés de Communes et Préval Haut-Doubs.



Quelle communication réalisée ?

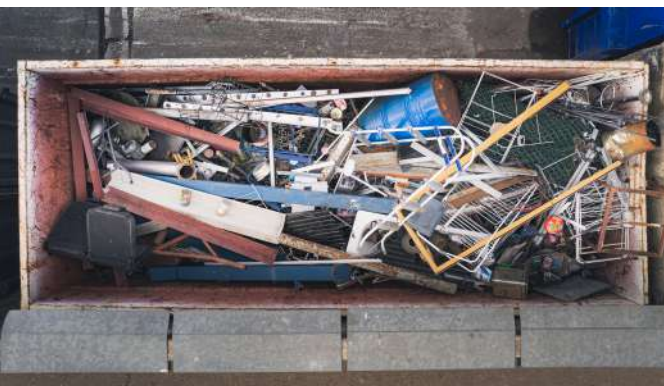
Ces modifications de consignes ont demandé une grande capacité d'adaptation de la part des agents de déchèterie. Ainsi, l'ensemble des agents a participé à des formations afin de pouvoir appréhender au mieux les enjeux de ces nouvelles filières. Pour accompagner au mieux les usagers en déchèterie, de nouveaux panneaux de signalétique ont également été réalisés et posés sur les différents sites du territoires. Au regard de ces changements importants, les usagers sont vivement invités à demander conseil auprès des agents de déchèterie (formés et qualifiés) avant de déposer leurs déchets dans les contenants.

Cette loi a également pour objectif de favoriser le réemploi en amont, avant le dépôt en déchèterie. En effet, une fois jetés, il n'est plus possible pour les agents de déchèterie de récupérer les objets pour les valoriser.

Qu'est-ce qu'une filière REP ?

Le principe est simple : celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées au produit.

DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE



49,6 % des déchets produits par les habitants arrivent en déchèteries. Ces déchets sont orientés vers différentes filières de traitement.

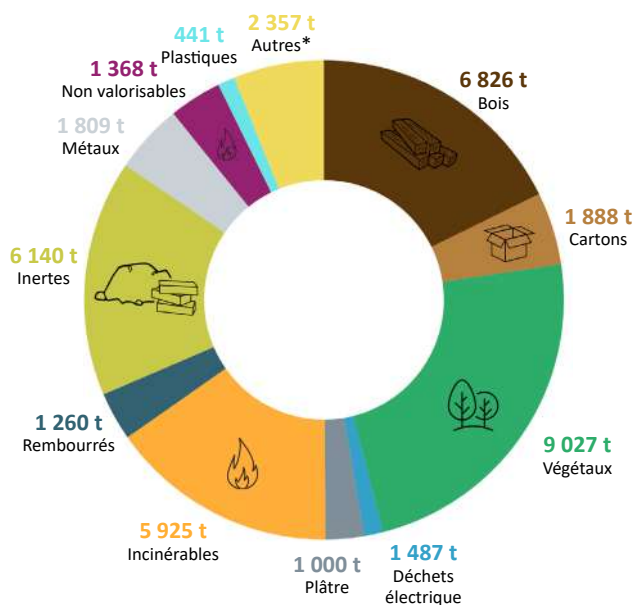
39 829
TONNES
GÉRÉES

SOIT
276 KG
PAR HAB/AN

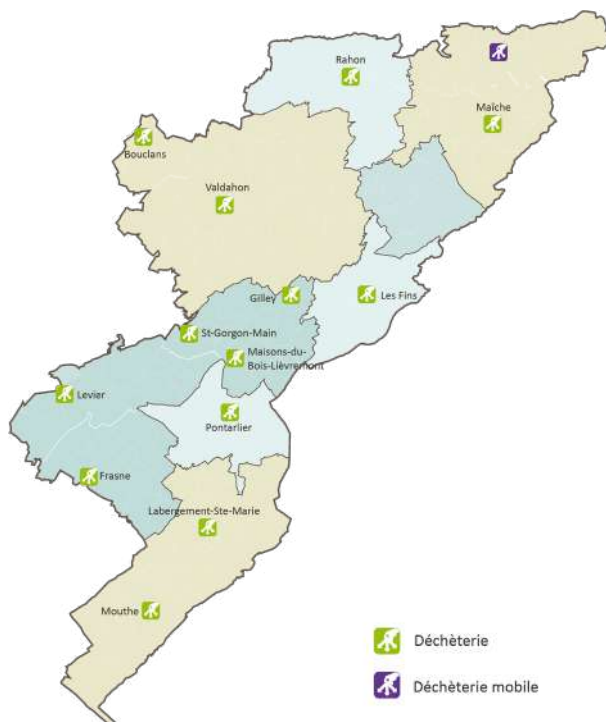


13 déchèteries au service des usagers

Répartition selon les flux



* Articles de bricolage et de jardin et jeux/jouets, articles de bricolage et jardin thermiques, articles de sport et loisirs, batteries, capsules, cartouches, DDS, films plastiques, huiles minérales et végétales, huisseries, livres, laines de roche et de verre, palettes, piles, pneus, pneus jantés, souches, textiles, polystyrène



Dans les déchèteries, Préval gère uniquement le **transport** et la **valorisation** des déchets.

Où sont envoyés les déchets de déchèterie ?

Batteries

46 t ► + 5 %
Derichebourg à Franois



Capsules Nespresso

15,51 t ► + 4,7 %
Suez à Chemaudin



Plâtre

1 022 t ► + 4 %
Ritleng Revalorisations
à Rohr



Déchets diffus spécifiques

300 t ► + 9 %
Triadis à Beaufort/
Chimirec à Montmorot



Bois*

6 826 t ► + 76 %
Norske skog à Golbey



Cartouches d'encre

3,1 t ► = à 2023
KN03 à Villers-le-Lac



Déchets électriques et électroniques

1 482 t ► + 5 %
Demain environnement à Lons-le-Saunier/Suez Rv
à Chemaudin/Envie2e à Valentigney



Piles

21 t ► - 4 %
Demain environnement
à Lons-le-Saunier



Cartons

1 888 t ► - 1 %
Gemdoub à Novillars



Gravats

6 140 t ► + 6 %
Carrières de Chaffois/Faivre Rampant aux Fins
et Chevigney-lès-Vercel/ISDI à Crosey et Maîche



Films plastiques

35,5 t ► + 13 %
Suez : Pays de l'UE



Polystyrène

1,74 t ► + 4,2 %
Symetri à Luxeuil-les-Bains



Huiles végétales

26,7 t ► + 4 %
Triadis à Beaufort



Non valorisables*

1 367 t ► - 29 %
Suez à Fontaine-Les-Clerval et Favorney



Incinérables*

5 924 t ► - 18 %
Suez à Pontarlier/Doubs Recyclage à Pontarlier/Bourgogne
Recyclage à Travoisy/Bonnefoy à Mèrey-sous-M.



Métaux

1 808 t ► - 2 %
Derichebourg à Franois



Roues

129 t ► -1,5 %
Alpha recyclage à Brevans/
Doubs recyclage Pontarlier



35 % des déchets
sont envoyés en
Bourgogne-
Franche-Comté.



Palettes

162 t ► - 8,7 %
Haut Doubs Emballage Bois
à Bulle
Réemploi

Pneus

540 t ► + 18 %
Gilles Henry à
Chaudeney-sur-Moselle
  *Réemploi*

Huisseries

277 t ► + 191 %
Doubs recyclage à Pontarlier/Solover à
St Romain Le Puy/Menrec à Samson


Végétaux

9 026 t ► - 40 %
Préval à Pontarlier et
agriculteurs partenaires


Néons et ampoules

7,6 t ► - 7,8 %
Envie2e à Valentign/Suez à Chaumaudin/
Demain environnement à Lons-le-Saunier
 

Souches

203 t ► + 65 %
Sapolin Frères
à Naisey-les-Granges


Huiles minérales

87,8 t ► + 0,9 %
Chimirec à Montmorot
 

Livres

36 t ► + 18 %
Recyclivres, Norske Skog à
Golbey, Recyclerie
 *Réemploi*

Nouveaux flux 2024 :

ABJ JJ¹

59,2 t
C2T déchets à Besançon
/Paprec à Faimbe


Laines de verre

66,3 t
Isover Saint Gobain
à Orange


Plastiques

441 t
Eglog à Talange
 

ASL²

131,8 t
Demain environnement
à Lons-le-Saunier


ABJ TH³

34,7 t
Demain environnement
à Lons-le-Saunier


Remboursés

1260 t
Recosta à Pfastatt


Laines de roche

16 t
Bourgogne Recyclage
à Travoisy


Légende :



Valorisation matière



Valorisation organique



Valorisation énergétique



Stockage

* Ces évolutions sont liées aux changements de consignes de tri en déchèterie.

¹ ABJ JJ = Articles de bricolage et jardin et jeux/jouets

² ASL = Articles de sport et loisirs

³ ABJ TH = Articles de bricolage et de jardin thermiques

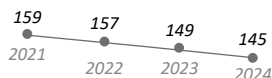


ORDURES MÉNAGÈRES

Collectées majoritairement en porte-à-porte, les ordures ménagères sont **transportées à l'unité de valorisation énergétique de Pontarlier**, où elles sont valorisées à 100 % en énergie.

Cette installation **fournit localement une énergie renouvelable et de récupération**, via un réseau de chaleur urbain.

20 909 TONNES
VALORISÉES



SOIT
145 KG
PAR HAB/AN

VERRE

6 752 TONNES
VALORISÉES



SOIT
47 KG
PAR HAB/AN

Après avoir été collecté en points d'apport volontaire, le verre est envoyé à l'usine **Solover** à Champforgeuil (71), où il est débarrassé des éléments indésirables puis broyé pour être transformé en calcin.

Ce calcin est ensuite envoyé à **Verallia** à Chalon-sur-Saône (71) où il servira d'ingrédient de base à la fabrication de nouvelles bouteilles en verre.



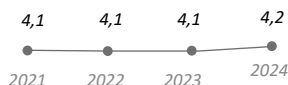
TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

Les textiles, linges et chaussures (même usés) sont collectés grâce à des bornes situées dans les villages ou dans les déchèteries. Ces bornes sont ensuite collectées par le Relais Est, Emmaüs Pontarlier/Ornans et Frip'Vie.

Les tonnages ci-dessous ne comptabilisent pas les apports des habitants auprès des associations.

608 TONNES
VALORISÉES

SOIT
4,2 KG
PAR HAB/AN



Les articles sont orientés vers différents circuits de recyclage selon leur état : revente en l'état, recyclage en nouveaux articles (rembourrage, panneaux d'isolation...) ou valorisation énergétique / combustible solide de récupération.

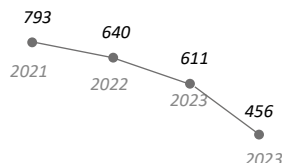
PAPIERS DES ASSOCIATIONS



Préal met à disposition des associations de son territoire deux bennes de 30 m³ dédiées à la collecte des papiers.

Au total, ce sont **25 associations** qui ont emprunté la benne cette année, pour **456 tonnes** collectées.

456 TONNES
VALORISÉES



Ce papier est envoyé à :

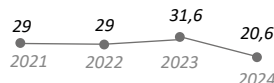
- Pontarlier chez Knauf pour produire des plaques de plafond minéral ;
- Golbey chez Norske Skog pour faire du papier journal.



AMIANTE LIÉ

En raison de sa dangerosité, l'amiante n'est pas accepté dans les déchèteries publiques du territoire de Préval, les contraintes réglementaires ne le permettant pas. Préval propose des collectes événementielles d'amiante lié (= non friable). Les dates et lieux des collectes sont organisés en fonction des demandes. Ces collectes se déroulent sur inscription uniquement.

20,6 TONNES
TRAITÉES



5 collectes mobiles ont été organisées (91 dépôts), ce qui représente 20,6 tonnes soit 0,15kg par habitant : plaques de plafond, sol et mur, les ondulées de toiture, ardoises murales et bacs horticoles sont les matériaux les plus collectés. L'amiante est collecté puis traité par Suez en installation de stockage des déchets, en alvéole spécifique.

COMPOST CERTIFIÉ

Depuis 2005, Préval Haut-Doubs produit du compost de végétaux issus de la plateforme de compostage située à Pontarlier. Grâce à un travail rigoureux et précis, la qualité du compost s'est améliorée au fil des années, jusqu'à obtenir aujourd'hui un compost conforme à la norme NF-44-051 et certifiée I-302*, qui permet son utilisation en agriculture biologique.

Pour obtenir une telle qualité de compost, le produit est contrôlé au quotidien et travaillé pendant 6 mois par les agents de Préval, directement sur la plateforme de Pontarlier.

Depuis le printemps 2024, il est possible d'acheter le compost sous trois formats différents : en sacs de 50L (seul les contenants fournis par Préval sont autorisés), en vrac 0,5m³, et en vrac 1m³, (sans limite de volume).

Le compost est un amendement organique qui s'intègre naturellement au terrain afin de le nourrir. Il ne peut donc pas servir pour combler ou remblayer un terrain.

Attention, le compost ne doit pas être utilisé pur dans les plantes ou au jardin ! Il risquerait de brûler les végétaux...

Il faut le mélanger selon les proportions : 1/3 compost – 2/3 terre



**Produit certifié conforme au référentiel I-302 « Matières fertilisantes et supports de culture utilisables en agriculture biologique », par Bureau Veritas Certification France, 1 place Zaha Hadid, 92400 Courbevoie. Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (UE) n°2018/848.*

Produire de
L'ÉNERGIE

L'Unité de Valorisation Énergétique permet de produire de l'énergie grâce à la valorisation des déchets non recyclable en alimentant le réseau de chaleur

MODERNISATION de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

En juillet 2022, Préal signait avec Suez un nouveau contrat d'exploitation de l'UVE & du RCU, un Marché Public Global de Performance pour l'exploitation et la maintenance de l'UVE et du RCU pour un montant global de 50 millions € sur 10 ans incluant **20 millions** de travaux en conception réalisation (UVE et RCU).

Des travaux ambitieux pour un site aux MTD

La modernisation de l'UVE a permis d'appliquer la réglementation de la prévention des risques et de la protection de l'environnement (application de la directive sur les émissions industrielles (IED), BREF (docs applicables de l'union européenne) et MTD (meilleures techniques disponibles)).

Quelles sont les améliorations ?

- Modernisation de la régulation de combustion
- Remplacement des automates, contrôle commande
- Traitement des oxydes d'azotes pour atteindre une valeur de 50 Mg/Nm³
- Renouvellement des analyseurs de fumées
- Collecte et stockage des cendres et refiom optimisée (mise en place de silo)
- Récupération d'énergie chaleur fatale sur le process (850 kW issue du traitement des fumées pour réinjection sur le RCU, qui s'ajoute au 10 000 kW de l'UVE)
- Augmentation des locaux sociaux, nouveaux bureaux, mise aux normes de locaux femmes /hommes.
- Travaux sur les départs RCU dans l'UVE pour différencier les températures de livraison de chaleur (optimisation des régimes de températures en période estivale).
- Travaux de renouvellement réseau (renouvellement du réseau fonte datant de 1989).
- Travaux d'extension. (En lien avec les choix de préval et les orientations du schéma directeur).

Les travaux se sont essentiellement déroulés durant les années 2022 et 2023.

2024 : retour à un fonctionnement optimal

Côté production de l'UVE après 1,5 ans de travaux de modernisation des installations (porté par SUEZ dans le cadre du MPGP), le site de l'UVE est aux meilleurs techniques disponibles et l'année 2024 s'est caractérisée par le retour à une exploitation nominale avec un taux de disponibilité moyen proche de **99%**.

36000 tonnes
de déchets incinérés

10 Mw
de puissance : four
incinérateur

8 030h
de fonctionnement
annuel

Site ISO
9001 14001
45001 50001



Fournir de **L'ÉNERGIE**



Alimenté à partir de la combustion de déchets, le réseau de chaleur urbain fournit des bâtiments en chauffage, eau chaude sanitaire et énergie process.

Les déchets, **SOURCES D'ÉNERGIE LOCALE**

Créé en 1989, le réseau de chaleur urbain (RCU) de Pontarlier alimente aujourd'hui plus de 98 bâtiments en énergie utile pour le **chauffage**, l'**eau chaude sanitaire** ou les **process industriels**.

Le réseau est géré par Préval en régie et fonctionne principalement avec une énergie locale dite « de récupération », provenant de la combustion des déchets, ce qui limite l'utilisation d'énergies fossiles (gaz, fioul...). Les opérations techniques sont confiées à Suez, via un marché de performance (travaux, fonctionnement, maintenance).

Le RCU : comment ça marche ?

Les canalisations souterraines transportent de l'eau à 109°C vers la sous-station des bâtiments raccordés. Ce local technique permet de transférer l'énergie vers le réseau interne du bâtiment, au travers d'un échangeur de chaleur.

En retour, l'eau refroidie est acheminée vers l'unité de valorisation énergétique où elle sera de nouveau chauffée. Ce réseau en circuit fermé fonctionne de manière continue.



3 000
foyers en équivalence
alimentés par le réseau

21 km
de canalisations



98 bâtiments :
administrations, entreprises,
habitats collectifs, écoles,
équipements sportifs...

32 000 MWh
livrés en sous-station

91€ ht/MWh

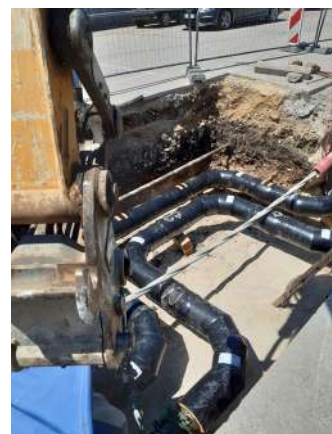
Une nouvelle phase d'OPTIMISATION

Après 10 années de fort développement, PREVAL optimise le fonctionnement de son réseau de chaleur urbain en 2024 avec une phase de stabilisation et d'optimisation dans son fonctionnement.

Le RCU : un développement remarquable

Depuis 2013, le réseau a connu un développement remarquable

- Passage de **21** abonnés en 2013 à **100** abonnés attendus courant 2025
- Un **linéaire** du RCU **multiplié par 3** !
- Les **objectifs** du premier schéma directeur de 2014, actualisé en 2019 sont **atteints** avec **5 ans d'avance**



Nouveau schéma directeur : 2025-2035

Face à cette évolution, Préal a réalisé un nouveau schéma directeur pour la période 2025-2035, afin de :

- Répondre de manière cohérente aux demandes de raccordement
- Préciser le contexte et exposer un positionnement clair et assumé sur la politique de la structure

A la vue des conclusions de ce schéma directeur 2024, l'emprise du réseau est désormais établie, sans extension de grande ampleur.

Dorénavant, Préal privilégiera des actions ciblées de densification, menées :

- **Au cas par cas**
- Dans un **périmètre** de développement **prioritaire** établi sur une zone de **100 ml** de part et d'autre du réseau (le RCU de Pontarlier est classé)
- Pour des projets **dépassant 100 Kw** de puissance.



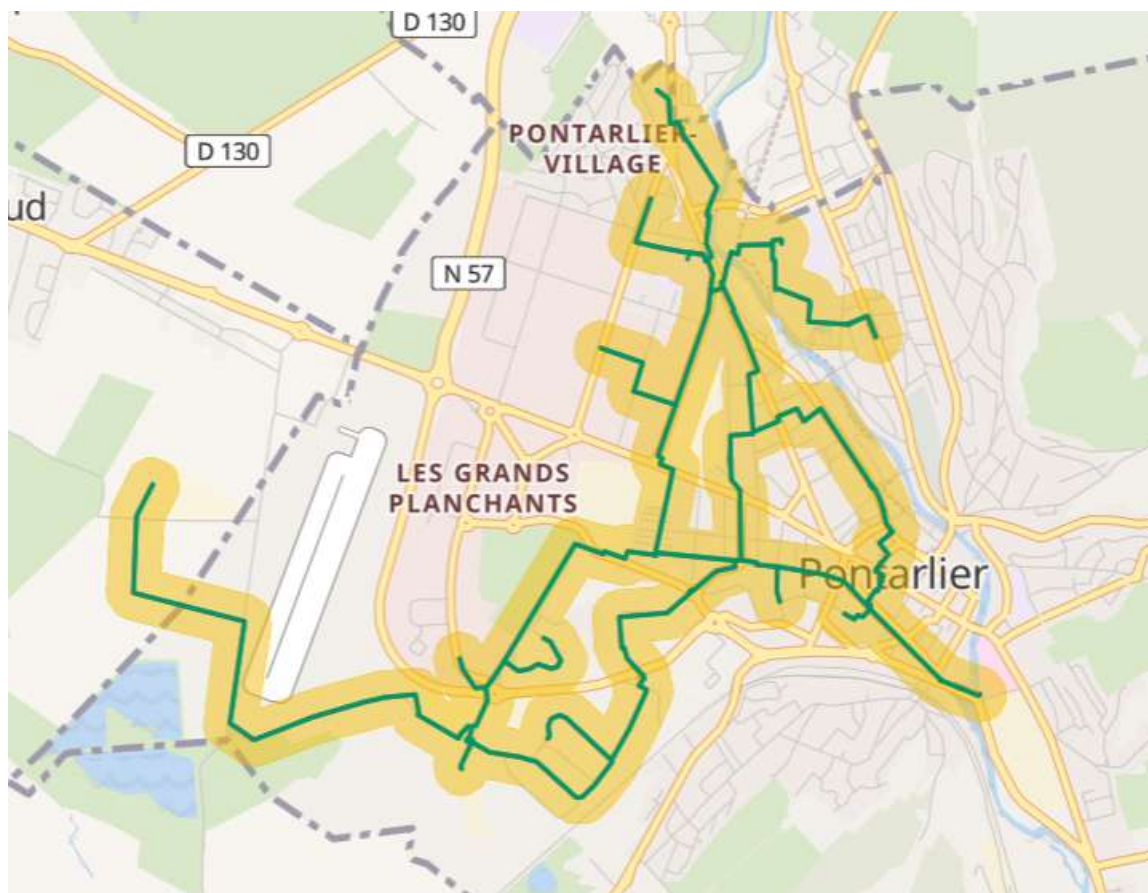
Maintenir une performance énergétique élevée

Dans un contexte où les consommations énergétiques tendent à diminuer (estimées à environ 2%/an) notamment à cause de l'impact du réchauffement climatique et l'isolation renforcée des bâtiments.

Préal se fixe comme objectif de maintenir son taux d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) proche de **90%** grâce à l'énergie issue de la combustion des déchets.

Le gaz n'intervenant en moyenne qu'à hauteur de 10% en appoint de secours en cas d'indisponibilité de l'UVE, principalement lors de la période des arrêts techniques des installations.

Pour en savoir plus, un nouveau site ministériel permet désormais de consulter toutes les données et évolutions du réseau de chaleur, France chaleur Urbaine : <https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/>



FINANCES



Préval est un établissement public sans fiscalité propre, assujéti à la TVA. Son financement provient de la contribution de ses adhérents, proportionnelle au service fait, de la vente de chaleur et de matériaux, de la valorisation des déchets de clients privés. Les soutiens des éco-organismes contribuent également aux équilibres.



**BUDGET 2023 :
34 MILLIONS D'EUROS**



**DÉPENSES RÉALISÉES 2022 :
27,5 MILLIONS D'EUROS**

Légende des dépenses et recettes



Budgétées



Réalisées
hors opération d'ordre

FONCTIONNEMENT

► DÉPENSES

19 708 000 €

18 002 900 €

► RECETTES

19 708 000 €

20 928 000 €

INVESTISSEMENT

hors restes à réaliser

► DÉPENSES

14 248 000 €

7 715 630 €

► RECETTES

14 248 000 €

5 265 582 €

Les dépenses d'investissement sont financées par les excédents de fonctionnement et l'autofinancement, les subventions et des emprunts complémentaires.

COMMENT EST FINANCÉ PRÉVAL ?

60 %

par la **vente** de matières
et d'énergie et par les **soutiens**
performances des éco-organismes

28 %

Vente de matières et d'énergie,
vente de prestations de valorisation
de déchets professionnels

30 %

Soutiens performances des éco-
organismes

2 %

Autres recettes (amortissements,
produits exceptionnels)

40 %

par la contribution des
collectivités adhérentes



Forfait habitant

pour le financement du pôle
administration générale et
des actions pour la réduction
des déchets.

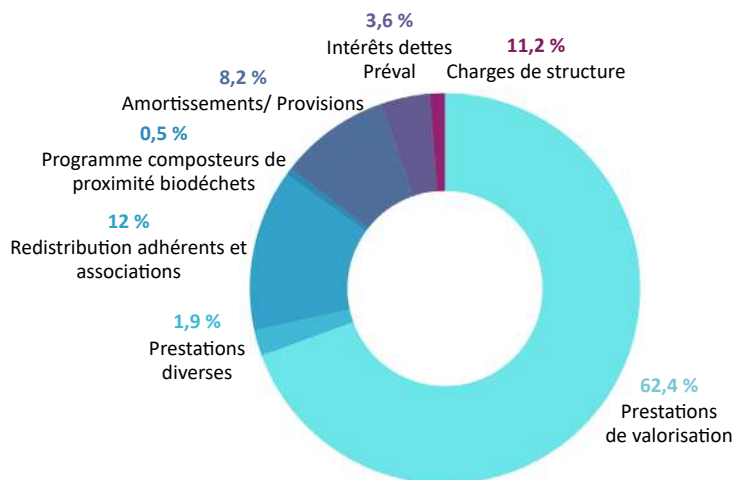


A la tonne

pour les déchets
valorisés et traités
par Préval



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

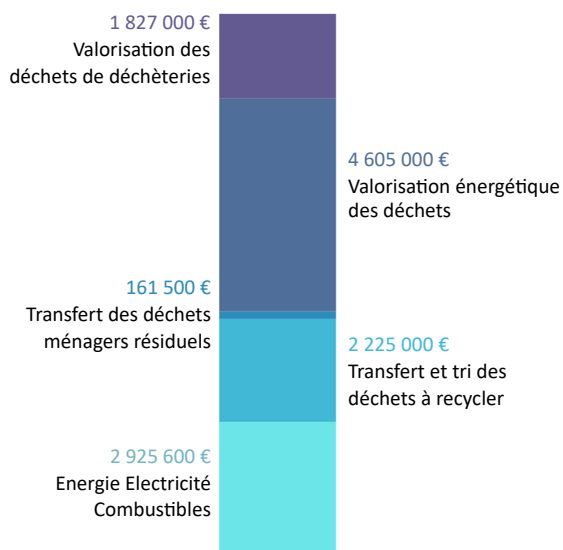


DÉTAIL DES CHARGES DE STRUCTURE

Les charges de structure représentent **13 % des dépenses** de Préval, financées pour partie par le forfait habitant et intégrées dans les rémunérations à la tonne pour la valorisation des déchets.

61,1 %	Traitement charges et indemnités
22,6 %	Frais de fonctionnement
7 %	Etudes
6,6 %	Traitement charges et indemnités
1,4 %	Taxes (hors TGAP)
1,2 %	Contrôles règlementaires

DÉTAIL DES DÉPENSES POUR LES PRESTATIONS DE VALORISATION





Préal

ENGAGÉS ENSEMBLE

Préal Haut-Doubs

2 rue des Tourbières – BP 235

25304 PONTARLIER Cedex

03 81 46 49 66

 contact@preval.fr

www.preval.fr

Préal Haut-Doubs

